

sous-contrat à une compagnie canadienne, la *Enamel and Heating Products Limited*, d'Amherst (N.-É.), d'un montant d'environ un million de dollars, à l'égard d'un nombre considérable de pièces composantes, qui seront utilisées dans la fabrication de l'appareil S2f, construit pour le compte de la marine américaine. De plus, la compagnie a consenti à accorder d'autres sous-contrats au Canada à l'égard d'autres travaux, dans les limites, bien entendu, de son cycle d'approvisionnement normal. J'espère que ces nouvelles commandes représenteront un montant considérable au cours des prochaines années.

Les détails de cette transaction ont été négociés dans le cadre des ententes relatives au partage de la production conclues, comme il a été annoncé récemment, entre notre gouvernement et celui des États-Unis.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (Fort-William): J'ai une question à poser au ministre de la Production de défense. Elle découle d'une déclaration qu'il a faite il y a quelques instants. Peut-il dire à la Chambre si l'on pense que l'usine de la *Canada Car* à Fort-William participera à la production des pièces d'avions dont il a parlé ou s'il songe à accorder d'autres contrats à cette usine?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Non, l'usine de Fort-William n'est pas visée par le programme que j'ai annoncé il y a un instant. J'ai déclaré à maintes reprises au sujet de l'usine de Fort-William que l'on avait offert à la *Canadian Car and Foundry* dans le cadre du programme du partage de la production, tous les moyens de participer à tout programme que nous pourrions élaborer, mais je n'ai rien à annoncer pour le moment.

L'AGRICULTURE

ABROGATION DE LA LOI SUR LE PRÊT AGRICOLE CANADIEN—DISPOSITION RELATIVE À UN RÉGIME DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE À LONG TERME POUR LES CULTIVATEURS

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de pourvoir à l'institution d'un régime de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs, en y incorporant les dispositions de la loi sur le prêt agricole canadien, et de prévoir, en outre, un nouveau genre de crédit hypothécaire agricole surveillé, aux fins de contrôle, et d'abroger ladite loi sur le prêt agricole canadien.

(La motion est adoptée.)

[L'hon. M. O'Hurley.]

LA LOI SUR L'AIDE À LA PRODUCTION DU CHARBON DANS LES PROVINCES MARITIMES

MODIFICATION EN VUE D'ÉTENDRE L'APPLICATION DE LA LOI, À AUGMENTER LE MONTANT DES PRÊTS, ETC.

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et Relevés techniques) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes aux fins suivantes: étendre l'application de la loi aux producteurs de charbon dans tout le Canada; prescrire que le principal global des prêts consentis aux producteurs de charbon sous le régime de l'article 6 de la loi sera porté de dix millions de dollars à vingt millions de dollars et que le principal global des prêts consentis à quelque producteur de charbon aux termes du même article sera porté de sept millions et demi de dollars à douze millions de dollars; proroger l'application de ladite loi pour la période allant du 31 octobre 1959 au 31 octobre 1964; autoriser certains amendements à la convention conclue avec la *Dominion Coal Company Limited*, en vertu de ladite loi, en vue de modifier les conditions relatives au remboursement du principal et à l'intérêt, prévues par l'article 4 de ladite loi.

(La motion est adoptée.)

DEMANDE DE DOCUMENTS

SERVICE DE TRANSBORDEUR ENTRE SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE ET SAINT-BERNARD DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

Demande n° 120—M. Brassard:

Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents échangés depuis le 1^{er} août 1958 entre toutes personnes ou tous organismes publics et la Commission maritime canadienne ou le ministère des Transports, relativement au service de transbordement entre St-Joseph-de-la-Rive et St-Bernard de l'Île-aux-Coudres, dans le comté de Charlevoix, exploité par M. Rosario Harvey.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que l'honorable député veut demander à retirer cette motion; j'aimerais qu'elle soit réservée.

(La motion est réservée.)

LA DÉFENSE NATIONALE

LE BOMARC—IMPORTANCE AMOINDRIE DANS LE PROGRAMME DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Vu que c'est une question importante et vu que je n'ai pas pu l'en prévenir, peut-être préférera-t-il la